

L'OTR offre des actes de naissance à 1000 élèves



L'Office togolais des recettes (OTR) veut réduire les difficultés liées au manque de l'acte de naissance de certains élèves togolais. Il annonce en ce sens la distribution d'actes de naissance à 1000 élèves sur toute l'étendue du territoire national.

L'opération se fera du 31 mai au 08 juin prochain. L'initiative s'inscrit dans le cadre de sa campagne : « Un élève, une identité ».

Pour le bon déroulement des activités, il a été établi un calendrier. Ceci concerne les 5 villes dans lesquelles se déroulera la distribution des actes de naissance en question.

Les bénéficiaires de la région Maritime retireront leurs actes de naissance à la mairie de Tsévié du 31 mai au 1er juin 2021

de 8 heures à 16 heures 30 minutes. Ceux d'Atakpamé le 02 juin 2021 de 8 heures à 17 heures 30 minutes à « l'impôt d'Atakpamé ».

Le 03 juin, sera le tour des bénéficiaires d'Anié, précisément au Lycée moderne.

Le retrait des pièces se fera à Sokodé les 4 et 5 juin 2021 dans les locaux d'impôt. Les bénéficiaires de la région de la Kara (430 km au nord de Lomé) ont rendez-vous du 07 au 08 juin 2021 dans les locaux d'impôt de Kara, pour le retrait de leurs actes de naissance.